

## 150265 - Les croyances des Barilwiah

---

### question

Quelles sont les croyances de la communauté barilwiah?

### la réponse favorite

Les Barilwiah constituent une secte soufie extrémiste apparue à Bareilly, à l'Etat d'**Uturpradesh** en Inde pendant la colonisation britannique.

Les fondements de leur appel aberrant reposent sur l'exagération de l'amour du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) et des membres de sa famille, l'exagération de l'amour des pieuses gens et la haine pour les partisans de la Sunna et l'effort pour détourner les gens du djihad dans le chemin d'Allah.

Le fondateur de la secte s'appelle Ahmad Khan Taqui Ali Khan. Il s'était auparavant donné le prénom de Abdoul Moustapha. Il figurait parmi les extrémistes égarés et il disait : «Quand vous êtes plongés dans la perplexité, sollicitez l'assistance de ceux qui gisent dans les tombes.» Dans ses propos exprimant son exagération concernant la personne du Messager d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui), il dit: «Le Messager (bénédictio et salut soient sur lui) continue d'agir partout. Il est le roi de la terre et le maître des hommes.» Il disait encore: «Ô Muhammad! Je ne peux pas te dire que tu es Allah. Mais je ne peux pas faire la distinction entre vous deux. Ton affaire revient à Allah qui connaît mieux ta réalité.» Il dit encore: «Certes, Allah le Béni et Très haut a donné au récepteur du Coran, notre maître Muhammad (bénédictio et salut soient sur lui) tout ce qui figure sur le Tableau bien gardé.» Il dit enfin: «Certes, le Messager d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui) est une lumière qui provient de la lumière divine. Toutes les créatures découlent de sa lumière.»

Amdjad Ali, l'un de leurs chefs dit: «Certes, le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) est un lieutenant absolu d'Allah le Transcendant et Très haut. Le monde entier est à sa

disposition; il y fait ce qu'il veut, donne ce qu'il veut à celui qui lui plaît et prend ce qu'il veut. Nul ne remet en cause les jugements qu'il prononce sur les univers. Il est le Maître des humains. Celui qui ne le reconnaît pas comme roi est privé de goûter la douceur de la Sunna.» Il dit encore: «ceux qui contestent la recherche de secours auprès des prophètes et des pieuses gens sont des athées.»

Ahmad Yarkhan , l'un de leurs maîtres , dit: «le sens religieux des termes *hadhir* et *nadhir* est que le détenteur de la force sainte peut voir le monde entier à partir de l'endroit où il est comme il voit sa paume. Il peut entendre les voix de près et de loin et peut faire le tour du monde en un clin d'œil et porte secours aux gens en détresse et exauce les prières des orants.»

Ils construisaient sur les tombes, les embellissaient, les éclairaient à l'aide de chandelles, formaient les vœux de les servir, cherchaient la bénédiction à travers leur contact , organisaient des cérémonies au tours d'elles, y posaient des fleurs et des roses, y installaient des rideaux et invitaient leurs partisans à venir tourner autour des mausolées pour y chercher la bénédiction.»

Voir *al-kash an haqiqati soufia* (1/350); *as-soufiah, nash'atouhaa wa tatawwourouha* (p.62); *al-mawsou'a al-mouyassarah fil adyaan wal-madhahib al-mou'assirah* (p.302-306). Voir encore la réponse donnée à la question n° [1487](#) .

Les ulémas de la Commission permanente pour la Consultance ont été interrogés en ces termes: «Il existe au Pakistan un groupe appelé Barilwiah ou le groupe Nawari du nom de leur chef actuel connu sous le nom de Nawari. Je demande à votre éminence le jugement de la religion musulmane sur eux, notamment sur leurs croyances et le fait de prier derrière eux afin de rassurer un nombre important de gens qui ne connaissent pas la vérité. Je rappelle encore leurs mythes et croyances très répandues:

1. Croire que le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) est encore vivant.
2. Croire que le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) est présent et regarde (les fidèles) immédiatement après la prière du vendredi.

3. Ils croient que le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) est prédestiné intercesseur.
4. Ils croient aux saints et à ceux qui gisent dans les tombes, prient pour eux et les sollicitent pour la satisfaction de leurs besoins.
5. Ils Construisent des coupoles et les éclairent.
6. Ils prononcent ce célèbre propos: Ô Messager d'Allah! Ô Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)!
7. Ils se fâchent contre celui qui dit : *amiin* à haute voix et se lève les mains. Ils le considèrent comme un wahhabite.
8. Ils manifestent un grand étonnement quand il voit quelqu'un se curer les dents juste avant d'entrer en prière.
9. Ils se baisent les doigts pendant les ablutions, l'appel à la prière et après celle-ci.
10. Leur imam répète au sortir de la prière le verset: «Certes, Allah et Ses anges prient pour le Prophète..» A sa suite, tous les prieurs prient pour le Prophète en chœur.
11. Après la prière du vendredi, ils restent debout formant un cercle et se mettent en chanter des louanges à haute voix.
12. A la clôture de la récitation du saint Coran lors des prières nocturnes collectives du Ramadan, ils préparent beaucoup de repas et les distribuent dans la cour de la mosquée et y ajoutent des bonbons.
13. Ils édifient des mosquées, s'occupent soigneusement de leur décoration et inscrivent sur le mihrab: Ô Muhammad.
14. Ils se considèrent comme les vrais adeptes de la Sunna et de la foi authentique et considèrent que les autres sont dans l'erreur.

Comment la loi religieuse juge le fait de prier derrière eux?»

Voici leur réponse: «il n'est pas permis de prier derrière une personne qui répond à cette description. Si on le fait , la prière ne serait pas correcte, car la plupart des éléments entrant dans la description relèvent de la mécréance et de l'innovation contraires à la foi en l'unicité d'Allah apportée par les Messagers d'Allah et révélée dans Ses livres. Ces éléments s'opposent au texte clair du Coran, notamment la parole du Transcendant: «Tu

seras certes mort et ils seront certes morts.» Et sa parole: «Certes, les mosquées appartiennent à Allah. N'y invoquez personne en dehors d'Allah.»

On doit employer une bonne manière pour dénoncer les innovations qu'ils commettent. S'ils réagissent favorablement, Dieu merci. S'ils n'acceptent pas, on doit les quitter pour aller prier dans les mosquées des Sunnites. On ne ferait alors que suivre le bel exemple de l'ami intime du Clément qui dit: «Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur» (Coran,19:48) Extrait des Fatwas de la Commission Permanente (2/396-398).

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: «Comment juger le fait de prier derrière un imam issu de la secte Barilawiah dont les membres croient que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) est encore vivant, présent et en train de nous regarder?» Voici sa réponse: «S'ils telle est leur croyance, ils violent le consensus (des musulmans). S'ils sollicitent son secours, ils tombent dans le *chirk*. Dès lors, il n'est pas permis de prier derrière eux.» Extrait de *thamarat at.-tadwiin* (p.8)

Allah le sait mieux.